

## Conditions pour suivre un traitement dans la clinique FertilityCare

Nous vous souhaitons de tout cœur de voir votre désir d'enfant exaucé. Il est vrai cependant que chaque méthode, médicale ou autre, a ses exigences et ses limites.

Vous trouverez ci-dessous un résumé des questions les plus fréquentes concernant les conditions médicales et sociales, ainsi que les frais du parcours à la clinique, pour vous aider à évaluer si un traitement à la clinique FertilityCare est possible et approprié dans votre situation.

### Conditions médicales

La prise en charge dans notre clinique ayant pour objectif de **restaurer la fertilité naturelle du couple**, elle s'adresse aux couples dont **ni l'homme ni la femme** ne présente de pathologie rendant impossible une conception naturelle.

Elle est donc impuissante en cas d'**azoospermie** avérée et persistante après traitement chez l'homme, de **trompes de Fallope obstruées** non réparables ou de **ménopause précoce** chez la femme.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre clinique pour évaluer vos chances de grossesse.

### Age

Pour les **femmes de 41 ans et plus**, le médecin discutera avec le couple de la pertinence d'un suivi.

Pour des raisons médicales, **le traitement est poursuivi jusqu'à l'âge de 43 ans maximum pour la femme.**

### Conditions sociales

Nous accordons une grande importance au bien-être de l'homme, de la femme, et de l'enfant à naître. Votre famille est précieuse à nos yeux.

D'un point de vue médical, tout parcours de traitement pour infertilité est exigeant, à la fois physiquement et psychologiquement : il est donc bon pour le couple de s'assurer en amont de son **désir de s'engager pour la vie** et de fonder une famille ensemble. A quoi bon se lancer dans ce parcours sans cette certitude ?

D'un point de vue social, lors d'une préparation à l'adoption, la situation sociale, financière et psychique des futurs parents est soumise à une évaluation approfondie, afin de savoir si ceux-ci sont aptes à accueillir un enfant. Dans le cadre d'un traitement, les futurs parents ne sont pas soumis à de telles recherches. Malgré tout, nous prenons au sérieux notre responsabilité vis-à-vis du futur père, de la future mère, et de l'enfant conçu grâce à cette méthode.

Pour ces deux raisons, médicale et sociale, **le seul critère social retenu est celui du mariage** (civil et/ou religieux), à la fois :

- signe objectif de l'intention du couple de fonder une famille ensemble (ni l'instructrice ni le médecin ne se sentant autorisés à préjuger de la solidité d'un couple),
- outil pour le couple pour augmenter ses chances d'une vie de famille durable et soudée (1), ce qui augmente les chances, pour l'enfant, de grandir dans le cadre d'une famille stable ,
- et outil de protection légale pour le père, la mère et l'enfant (notamment en cas de décès ou de divorce).

(1) Sans être une garantie anti-divorce, le mariage en réduit statistiquement les risques. D'après Millenium Cohort Study (UK), pour les enfants nés hors mariage, 1 sur 4 a le risque de voir ses parents se séparer avant son 5ème anniversaire; pour les enfants nés dans le cadre du mariage, ce risque ne concerne qu'un enfant sur 10.

## Frais

Les frais de consultation et autres examens faits à la Clinique FertilityCare (en dehors des opérations chirurgicales) vous seront facturés personnellement par l'hôpital.

Pour que le traitement soit efficace, 4 consultations par an sont nécessaires : 2 en physique à la Clinique, et 2 par téléconférence. Il est bien entendu possible d'avoir des entretiens téléphoniques additionnels si nécessaire.

Les consultations à la clinique durent environ 45 minutes et coûtent entre 200 et 250 euros.

Un entretien téléphonique dure 10 minutes et coûte environ 30 euros.

A cela s'ajoutent d'autres frais - médicaments, prises de sang etc. - en fonction du traitement nécessaire, ainsi que les frais de formation à la méthode FertilityCare.

Tout compris (diagnostic et traitement, et formation *FertilityCare*), la prise en charge coûte en moyenne entre 1800 et 2500 euros.

Un certain nombre de caisses de maladie acceptent de prendre en charge une partie de ces frais. Il est également possible de passer par votre médecin généraliste pour certains examens (prises de sang par exemple). Renseignez-vous auprès de votre assurance médicale.